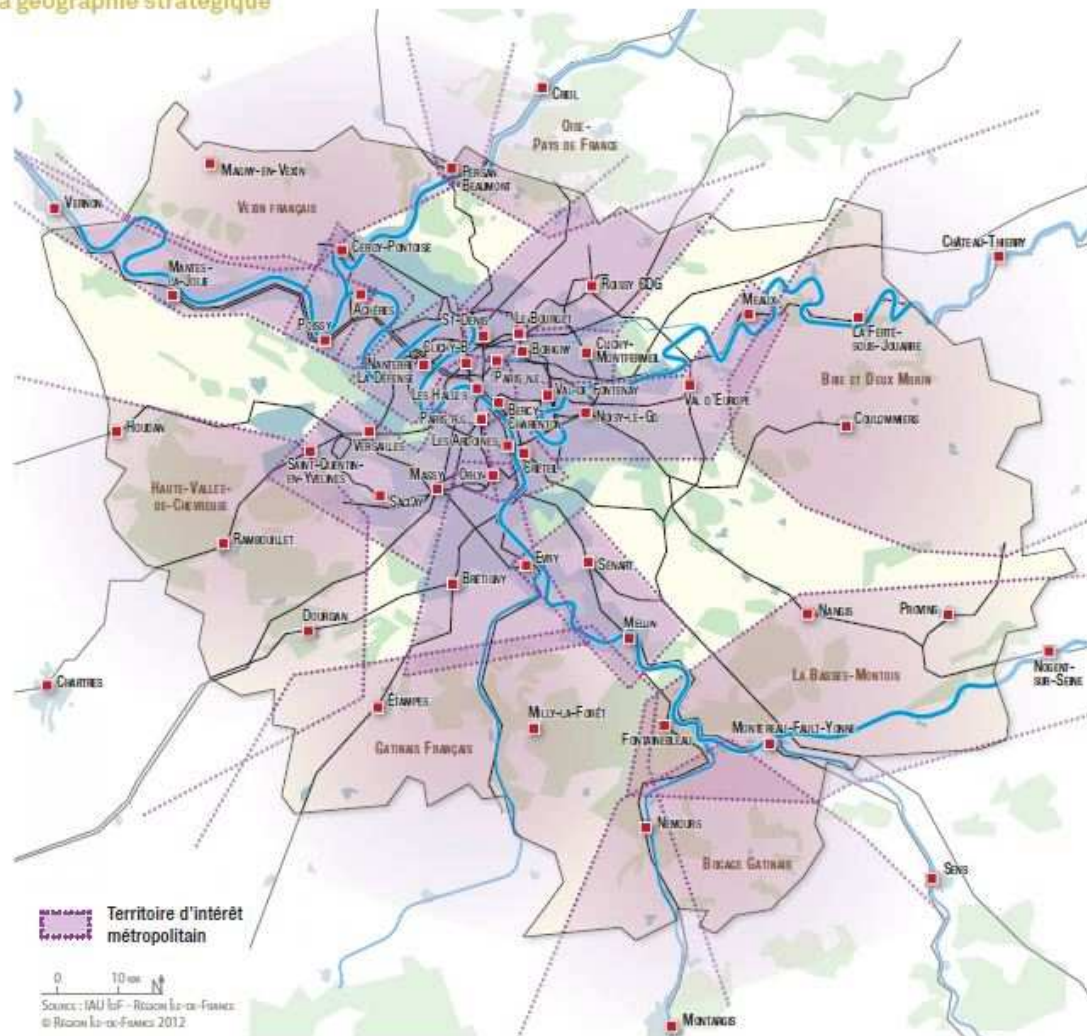


# Après les CDT de l'Etat, les TIM du Conseil régional

Publié le 25 octobre 2012 par C. Dubois 94.citoyen.com

LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAIN

## La géographie stratégique



**Afin de planifier les projets de développement urbain en fonction des spécificités de chaque territoire, le nouveau schéma directeur d'Île de France voté ce jeudi 25 octobre prévoit 14 territoires d'intérêt métropolitains (TIM) qui intégreront les CDT, ces contrats Etat-collectivités locales déjà prévus par la Société du Grand Paris pour gérer le développement urbain autour des futures gares du Grand Paris Express.**

### Commentaires de l'AMUTC

La carte le montre bien : la quasi totalité de la région fait partie des territoires d'intérêt métropolitains. Cela n'a finalement guère de sens

Le Val de Marne, qui compte 1,3 millions d'habitants sur les 11,6 de l'ensemble francilien, et 47 communes parmi les 1281 de la région, se retrouve en partie dans 4 des 14 TIM :

**Le Tim 1 « Paris : la capitale au coeur du système francilien »** Ce TIM dédié à la capitale concernera le Val de Marne dans son secteur Bercy-Charenton qui s'étendra sur 28 hectares de terrains d'origine ferroviaire et devrait accueillir des nouveaux bureaux, logements et équipements. Ivry sur Seine sera également concerné par le secteur Paris Rive Gauche et le prolongement de la ligne 10.

**Le Tim 5 « La vallée de la Marne : ancrer un nouveau développement dans l'Est parisien »**, principalement consacré au secteur de Marne la Vallée (Cité Descartes, Val d'Europe...), concerne le Val de

**Marne dans son secteur Val de Fontenay.** Ce Tim concerne aussi Champigny sur Marne avec la VDO (voie de desserte orientale) promise à un fort développement urbain.

**Le Tim 6 « Grand Orly, Seine-Amont et Plaine centrale du Val-de-Marne : faire des grands équipements métropolitains le support d'un urbanisme durable »** concerne une grande partie du Val de Marne avec les secteurs du Grand Orly, Les Grandes Ardoines, Ivry-Confluence, Plaine centrale du Val-de-Marne et Créteil, et encore la plaine de Montjean.

## L'Ile-de-France vote pour son schéma d'aménagement à l'horizon 2030

Créé le 25-10-2012 à 22h54 - Mis à jour à 22h54 Par Le Nouvel Observateur avec AFP

Huchon souhaite faire de la région capitale un endroit que « les gens n'auraient pas envie de quitter au moment de la retraite ».

### Commentaires de l'AMUTC

Une ambition vraiment démesurée !

La région Ile-de-France a adopté jeudi 25 octobre à une large majorité son schéma d'aménagement à l'horizon 2030, une nouvelle occasion de bagarres politiques sur le projet du Grand Paris, dont la droite met en doute la volonté du gouvernement de le réaliser.

Siégeant pendant deux jours, l'assemblée régionale a débattu de ce texte et de ses plus de 200 amendements et l'a **adopté** avec les voix de la majorité (PS, EELV, Front de Gauche, PRG-MUP), les centristes de l'UDI s'abstenant et les groupes UMP et Front de gauche et Alternatifs votant contre.

### Commentaires de l'AMUTC

Le conseil régional n'a pas "adopté" le SDRIF mais arrêté un projet qui sera soumis pour avis à diverses instances puis à enquête publique, en application de l'article L 141-1 du code de l'urbanisme :

*« Pour l'élaboration de ce schéma, le conseil régional recueille les propositions des conseils généraux des départementaux intéressés, du conseil économique, social et environnemental régional et des chambres consulaires. A l'issue de cette élaboration, le projet leur est soumis pour avis.*

*Avant son adoption par le conseil régional, le projet de schéma directeur, assorti de l'avis des conseils généraux intéressés, du conseil économique, social et environnemental régional et des chambres consulaires, est soumis à enquête publique réalisée conformément au chapitre III du titre II du livre Ier du code de l'environnement.*

*Le schéma directeur est approuvé par décret en Conseil d'Etat. L'initiative de l'élaboration du schéma directeur appartient soit à la région, soit à l'Etat. »*

Ce Sdrif donne les contours du futur visage de la région capitale : plus dense, plus verte, aux déplacements mieux articulés, soutenant de l'agriculture de proximité et le petit commerce, dans l'esprit d'une « transition écologique » globale.

### Commentaires de l'AMUTC

Quelle transition écologique ? Rien sur le rapprochement des emplois et des logements, rien sur le nécessaire rééquilibrage des emplois en faveur de l'Est (sous prétexte de ne pas faire la mendicité), rien sur la protection des espaces verts existants en ville...

### "Compatible"

Jean-Paul Huchon, président PS de la région, en a résumé l'ambition : « J'aimerais bâtir une région que les gens n'auraient pas envie de quitter au moment de la retraite ».

L'Ile-de-France est la seule à disposer d'un schéma directeur qui soit prescriptif. En effet, après sa validation par le Conseil d'Etat d'ici fin 2013, il aura force juridique et sera « opposable » aux communes.

Les plans d'urbanisme locaux devront être « compatibles » avec lui, c'est-à-dire en partager les objectifs comme la construction de 70.000 logements par an, dont 30% de sociaux, ou la création de 28.000 emplois par an, la priorité aux transports en commun sur la voiture individuelle.

La plupart des groupes politiques ont souligné l'effort de concertation sur ce schéma qui place notamment sur une carte des « pastilles d'urbanisation », l'illustration d'une forme de régulation du logement.

### Commentaires de l'AMUTC

De quelle concertation parle-t-on ?

*« On n'est pas dans la caricature 'région contre collectivités', on est en interaction, ils font du logement, on fait de l'équipement », a affirmé Alain Amédro, vice-président (EELV) du conseil régional en charge de l'aménagement.*

Jean-Paul Huchon s'est réjoui d'une séance qui, d'une opposition politique claire sur le thème du « manque d'ambition de la Région » voire d'une accusation de « Gosplan », s'est finie « sans entendre de critique caricaturale ».

« Seule la Région est capable de faire travailler ensemble des gens de Paris, de la petite couronne et de la grande couronne en n'étant pas juste l'agglomération des intérêts particuliers », a souligné Jean-Paul Huchon.

*« La région reprend la tête de file de l'aménagement, ce qui est important dans le cadre du futur acte III de la décentralisation », a analysé pour sa part Mounir Satouri, qui a succédé à Cécile Duflot comme chef de file EELV à la Région.*

L'UMP a soutenu plus d'une centaine d'amendements... « Une stratégie pour nous ramener le Grand Paris en permanence », a jugé Jean-Paul Huchon. Mais pour lui, « une vraie majorité au Sdrif, ça nous donne un rapport de force avec le gouvernement ».

Car élus de droite comme de gauche ont un objectif commun : obtenir l'inscription dans un prochain texte budgétaire du gouvernement d'un milliard d'euros en dotation pour assurer le financement du Grand Paris Express, le métro automatique en rocade, colonne vertébrale de l'aménagement de la région avec ses 200 kilomètres de voies prévus et ses 72 nouvelles gares.

### Commentaires de l'AMUTC

Magnifique. Le Conseil Régional est récompensé pour sa lutte acharnée en faveur du métro du Grand Paris, qu'il a réussi à imposer malgré l'opposition farouche du gouvernement ! La réalité est que la région s'est couchée, la rocade bouclée de proche banlieue destinée à améliorer le maillage du réseau est en danger de mort, le plan de mobilisation n'est pas financé à la hauteur des besoins. Magnifique, vraiment !

*« Si le Sdrif devait être appliqué sans la réalisation du Grand Paris Express, il deviendrait toxique, asphyxiant l'Ile-de-France », a mis en garde Valérie Pécresse, chef de file de l'opposition UMP.*

« Adopter ce document, c'est donner un feu vert aux élus pour construire des logements, monter des zones d'activité, etc. Ne refaisons pas les erreurs du passé de construire en espérant que les transports arriveront ! », a demandé la députée des Yvelines.